



# 73<sup>o</sup> MONDIAL C.O.M. WORLD SHOW - BELGIQUE 2026



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Pays	France			N° Tel.	+33		STAM 1:CDE	
Prénom				GSM	+33		STAM 2:FFO	
Nom				E-mail:			STAM 3:UOF	
Adresse				LOCAL DE RECOLTE:	EST N°		QUEST N°	
C. P.		Ville						

MERCI DE REMPLIR TOUS LES CHAMPS JAUNES : EN CARACTERES TYPOGRAPHIQUES- ATTENTION: NOUVELLE CLASSIFICATION MAI 2024

**Le bulletin d'inscription devra être retourné avant le: 15 décembre 2025, à**

**SECRETARIAT COM France -M.C.TARNUS- 23 Chemin du vieux four -83150 BANDOL (Chèque libellé au nom de COM France)**

N°	Section	Classe	Bague N°	Année	Dénomination complète de l'oiseau. Pour les Sections "F2" à "P", la dénomination en latin doit être indiquée.	Souche	N°	Section	Classe	Bague N°	Année	Dénomination complète de l'oiseau. Pour les Sections "F2" à "P", la dénomination en latin doit être indiquée.	Souche
1							1	S	A				
2							2	T	B				
3							3	A	C				
4							4	M	D				
5							5	S	A				
6	I N D I V I D U E L						6	T	B				
7							7	A	C				
8							8	M	D				
9							9	S	A				
10							10	T	B				
11							11	A	C				
12							12	M	D				
13							13	S	A				
14							14	T	B				
15							15	A	C				
16							16	M	D				
17							17	S	A				
18							18	T	B				
19							19	A	C				
20							20	M	D				

Prix par oiseau:	18,5 €	( 15€ plus 3,5€ participation aux frais de convoyage)		Total oiseaux:		- €	SIGNATURE :
Catalogue obligatoire:	€ 14				1	€ 14,00	
Dîner de palmarés et gala : 65 € par personne, à payer avec l'inscription			Nbre de Personnes =				
			TOTAL A PAYER:				

**La C.O.M., le Comité Organisateur, la COM France, déclinent toute responsabilité en cas de disparition ou du mortalité d'oiseaux. Aucune indemnisation quelconque ne pourra être exigée, ni de la COM, ni de la COM-Belgique, ni de la COM France, ni du Comité organisateur du "Mondial 2026". Les oiseaux peuvent être photographiés par le Comité de l'Organisation sans aucune compensation pour les droits d'image.**

Avec l'inscription de mes oiseaux je déclare, avoir pris connaissance et accepter les règlements du Comité d'Organisation du Mondial, de la COM, de l'OMJ, y inclus le Code Déontologique et le Règlement Disciplinaire COM, publiés sur site Internet de la COM a [www.conforni.org](http://www.conforni.org), ainsi que le respect et des dates fixées par la COM France pour la gestion des engagements.